

Décision n°2025-12

Nature : Commande Publique (1.7.7)

Marché n°24A021 : Services d'impression

Attribution de marché

Le Maire de Francheville,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-21 et L. 2122-22,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°2025-02-05 du Conseil Municipal en date du 07 février 2025 portant délégation du Conseil Municipal au Maire en matière de commande publique (alinéa 4),

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à concurrence publié le 09 décembre 2024 sur le Profil acheteur www.marchespublics.grandlyon.com et le 10 décembre 2024 sur le Moniteur.fr et marcheonline.com fixant la date limite de remise des offres au 13 janvier 2025,

CONSIDÉRANT que la procédure de consultation concerne la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande en vue d'assurer un service d'impression et est décomposée en deux lots comme suit :

- Lot 1 : Editions papiers et documents de correspondances
- Lot 2 : Impression et pose multi supports

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres proposant d'attribuer l'accord-cadre aux candidats ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De confier le lot n°1 « Editions papiers et documents de correspondance » à l'Imprimerie COURAND et Associés située 82 route de Crémieu à TIGNIEU-JAMEYZIEU (38230) pour un montant minimum annuel de commandes fixé à 12 000 €HT et un montant maximum annuel de commandes limité à 35 000 € HT.

ARTICLE 2 : De confier le lot n°2 « Impression et pose multi supports » à la société NEW MEDIA FAB située 30 rue de Salaison à MAUGUIO (34130) pour un montant minimum annuel de commandes fixé à 7 000 €HT et un montant maximum annuel de commandes limité à 20 000 € HT.

ARTICLE 3 : Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification, reconductible trois fois.

La présente décision est inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Francheville, le 20 février 2025,

Claire POUZIN
Maire de Francheville

